LTRAV2900B

2015-2016

Mémoire - (2ème partie) Directeur

21.0 crédits

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	-- Séminaire pluridisciplinaire de problématique du travail -- Méthodes de recherche en sciences du travail *Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.*
Thèmes abordés :	Dans le cadre du mémoire, les étudiants sont amenés à mobiliser une partie des apprentissages acquis dans le cadre des activités d'enseignement du master en sciences du travail pour comprendre une question du travail. Outre une démarche d'investigation et de synthèse de la littérature scientifique portant sur cette question, l'étudiant est amené à construire un design de recherche l'amenant à recueillir et à analyser des données empiriques en vue de répondre à sa problématique. En particulier, il est attendu qu'une perspective pluridisciplinaire soit intégrée dans la démarche et la discussion des résultats. Les étudiants ayant opté pour le "master européen en sciences du travail" développeront, dans leur mémoire, une perspective comparée. Le mémoire est défendu oralement au terme du parcours de l'étudiant, à l'occasion d'une défense publique animée par le jury.
Acquis d'apprentissage	Eu égard au référentiel AA du programme de master en sciences du travail, cette activité contribue au développement et à l'acquisitiondes AA suivants : AA.1.1. Utiliser les concepts théoriques disciplinaires pertinents pour comprendre les questions du travail. AA 2.1. Mener une analyse disciplinaire et pluridisciplinaire des problèmes du travail et de l'emploi en identifiant les enjeux, les acteurs et le contexte AA 2.2. Analyser et problématiser des situations pratiques complexes. AA 2.3. Comprendre et analyser les tendances et les évolutions à l''uvre dans le monde du travail et dans les discours des spécialistes et des acteurs. AA 2.4. Etre capable d'intégrer et de tenir compte des spécificités et des variables explicatives (culturelles, politiques, économiques) des systèmes politiques et de relations sociales dans les pays de la Communauté européenne*. AA 2.5. Connaître la démarche comparative, en saisir les exigences et pouvoir les appliquer à une question relative au travail ou à l'emploi*. AA.2.6. Comprendre et analyser les interactions entre dimension européenne et dimension nationale*. AA 2.7. Lire et comprendre la littérature scientifique notamment de langue anglaise AA 3.1. Etre capable de mettre en 'uvre les outils méthodologiques de la recherche en sciences du travail : collecter et sélectionner des données empiriques pertinentes, en fonction de la question posée ; exploiter et analyser ces données à travers différentes disciplines selon des méthodes rigoureuses, avancées et appropriées ; interpréter les résultats et dégager des conclusions fondées. AA.4.1. Mettre en pratique les savoirs théoriques et les articuler avec les pratiques de terrain. AA 4.3. Porter un regard critique sur les pratiques professionnelles à partir d'une perspective disciplinaire ou pluridisciplinaire AA 4.4. Transformer une demande sociale (individuelle ou collective) en projet réaliste (au point de vue théorique, contextuel et de sa mise en 'uvre). AA 6.1. S'impliquer dans la construction de ses propres savoirs : AA 6.2. Faire preuve d'esprit critique de façon rigoureuse et argumentée. AA 6.3. Développer et mettre en 'uvre une démarche scientifique indispensable à tout travail de recherche. AA 6.4. Communiquer oralement et par écrit, de façon claire, structurée et argumentée. AA 6.5. Travailler en milieu international. Les (*) sont propres aux mémoires défendus dans le cadre de l'option « master européen en sciences du travail ». A la fin de cette activité, l'étudiant est capable de : -- analyser, de manière pluridisciplinaire, un problème du travail ; -- présenter et expliquer, de manière synthétique, une problématique des sciences du travail (thème, évolutions, enjeux, actions possibles, critique de celles-ci) à un public profane ; -- problématiser une thématique des sciences du travail dans le cadre d'une démarche scientifique ; -- synthétiser une littérature scientifique et de la questionner ; --

	présenter un travail écrit rigoureux et concis présentant la réflexion inhérente au travail de mémoire (argumentaire et analyse des sources) ; -- présenter, oralement, les principales réflexions présentées dans le mémoire, et défendre le projet en répondant aux questions d'experts. *Spécifique à l'option « Master européen en sciences du travail ». *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Travail écrit (monographie)
Méthodes d'enseignement :	-- Séminaire d'accompagnement -- Accompagnement personnalisé (promoteur) -- Travail par projet (recherche bibliographique, lecture, synthèse, etc.)
Contenu :	Le contenu est spécifique à chaque mémoire.
Faculté ou entité en charge:	TRAV

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences du travail (horaire décalé)	TRAV2M	21	LTRAV2910 **et** LTRAV2900A **et** LTRAV2010	